



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

### En Guyane, le nombre de postes de dialyse triplé en deux ans



©M-M. Ponet

Vendredi, l'ARS a autorisé de nouveaux centres de dialyse et a augmenté le capacitaire de certains déjà existants : hausse du nombre de postes à la clinique Saint-Gabriel, création de l'unité d'autodialyse d'Imid, autorisation d'activité de dialyse péritonéale au CHC, création d'une unité de dialyse médicalisée au CHK, d'une unité d'autodialyse assistée au CHOG, autorisation de deux activités d'hémodialyse à domicile à Saint-Laurent. Alors que la Guyane comptait 72 postes de dialyse autorisés pour le traitement de la maladie rénale chronique début 2023, ce nombre avait été porté à 142 après de nouvelles autorisations en mai 2023 et atteint désormais 229.

En matière de prise en charge de la maladie rénale chronique, la Guyane enregistre un renforcement considérable de l'offre, depuis deux ans. Alors que l'on comptait 72 postes de dialyse début 2023, le territoire en dénombre désormais 229, après de nouvelles autorisations accordées par l'Agence régionale de santé vendredi. Les porteurs de projets ont désormais quatre ans pour les mettre en œuvre.

Début 2023, la Guyane comptait donc 72 postes de dialyse :

- Les centres lourds du CHC et de la clinique Saint-Gabriel à Cayenne, et celui du Chog à Saint-Laurent-du-Maroni ;
- Les centres d'autodialyse de l'Atirg à Cayenne, Kourou et Saint-Laurent.

Les modalités de traitement de la maladie rénale chronique étaient donc limitées et circonscrites géographiquement.

En mai 2023, le nombre de postes a quasiment doublé, pour atteindre 142 (lire [la Lettre pro du 2 juin 2023](#)).

- Création du centre lourd de la clinique La Canopée, qui verra le jour dans le futur bâtiment Canopée 2, à Cayenne (lire [la Lettre pro du 17 décembre 2024](#));
- Unité de dialyse médicalisée de la Canopée, déployée depuis le 27 août sur six postes et autorisée pour 24 postes ;
- Unité de dialyse médicalisée de la SAS Imid, sur son futur site de Mirza, à Cayenne (lire [la Lettre pro du 8 octobre 2024](#)). Une prévisite du centre est prévue en avril, ce qui permet d'envisager une ouverture rapide ;
- Unité de dialyse médicalisée de Clinifutur dans un bâtiment en construction près de l'aéroport Félix-Eboué, à Matoury ;
- Unité d'hémodialyse à domicile accordée à l'Atirg, qui pour l'heure n'a pas été déployée.

Les autorisations accordées vendredi vont faire passer à 229 le capacitaire de dialyse. Cette nouvelle vague se focalise sur la dialyse médicalisée, l'autodialyse, l'hémodialyse à domicile et la dialyse péritonéale. Cela permet de diversifier les prises en charge, afin de mieux répondre aux besoins des patients, et d'offrir davantage d'implantations à Kourou et sur le littoral Ouest.

Dans l'Île-de-Cayenne (zone 1 du projet régional de santé, PRS) :

- Le centre lourd de la clinique Saint-Gabriel peut passer de 16 à 28 postes ;
- La SAS Imid est autorisée pour une unité d'autodialyse de 18 postes ;
- Le Centre Hospitalier de Cayenne est autorisé pour l'activité de dialyse péritonéale.

En zone 2 du PRS (reste de la Guyane), sont autorisées :

- Une unité de dialyse médicalisée de 12 postes au CHK, projet porté par le service de néphrologie du CHC. Il s'agira de la première offre de cette nature dans le territoire des Savanes ;
- Une unité d'autodialyse assistée de 12 postes au Chog ;
- Une activité d'hémodialyse à domicile portée par le Chog ;
- Une activité d'hémodialyse à domicile portée par Renal Care Unit, un nouvel acteur sur le bassin de Saint-Laurent-du-Maroni.

Outre la mise en œuvre de ces autorisations, un des enjeux pour les acteurs sera la coordination et le transfert des patients, afin de s'assurer que chacun d'entre eux soit pris en charge au bon niveau. Il restera également à travailler sur la prise en charge proposée aux patients autour des trois hôpitaux de proximité de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges et à créer une filière pédiatrique. Mais d'ores et déjà, ce triplement de l'offre en deux ans, dont la mise en œuvre sera progressive, permet une vraie gradation de la filière, en fonction de l'état de santé des patients. Le nouveau capacitaire permettra également d'absorber des besoins qui sont en constante croissance, avec une prévalence des maladies chroniques chez des patients plus en plus jeunes.

## La dialyse péritonéale autorisée au CHC



Pour certaines personnes souffrant de maladie rénale chronique, ce sera un changement majeur. Après une première autorisation en 2016, qui n'avait pas pu être mise en œuvre, le Centre Hospitalier de Cayenne a de nouveau été autorisé pour déployer la dialyse péritonéale, vendredi.

En 2022, le Dr Tanguy Gbaguidi, chef de service de néphrologie – dialyse, nous détaillait les avantages de cette technique, qui utilise le péritoine comme membrane d'échange entre le sang chargé de déchets et un liquide stérile introduit de façon répétitive dans l'abdomen. Elle ne nécessite pas de voie d'abord vasculaire, à la différence de l'hémodialyse. La tolérance clinique est meilleure. Le patient, qui la réalise à domicile, peut être autonome ou se faire aider d'un infirmier. Il peut adapter ses horaires, ce qui est compatible avec l'activité professionnelle. Les contraintes diététiques sont moindres ; la diurèse est maintenue et il n'a pas besoin de se rendre à l'hôpital.

Avec le projet de développer cette modalité, le Dr Gbaguidi pensait aux patients des communes isolées. « Nous enregistrons des décès faute de prise en charge : les patients ne viennent pas dans les centres de dialyse car il faut se loger, prendre de nouveaux repères. Certains nous disent qu'ils préfèrent rester chez eux. » A l'époque, il avait également en tête le cas de certains patients guyanais, partis vivre dans l'Hexagone pour bénéficier de cette technique, et qui peuvent ainsi envisager un retour sur le territoire.

Le Dr Gbaguidi soulignait également les progrès réalisés sur les machines. « La dialyse péritonéale automatisée tient dans une valise. Le patient peut utiliser la technique très facilement, avec un contrôle régulier des praticiens. Les machines de nouvelle génération peuvent être commandées à distance. Nous pouvons avoir accès à la prescription du patient, la modifier et fonction de son état clinique et de ses bilans. C'est quasiment de la télémédecine. Cela améliore nettement la qualité de vie du patient. »

---

## Greffe rénale : depuis deux ans, le nombre d'inscrits a fortement augmenté en Guyane



L'an dernier, 33 personnes ont reçu une greffe de rein en Guadeloupe, où sont réalisées les transplantations pour la zone Antilles-Guyane. Un chiffre stable depuis 2022, tandis que le nombre de patients inscrits est en hausse constante, pour s'établir à 220 l'an dernier.

La Guyane contribue à l'augmentation du nombre d'inscrits. Jusqu'en 2022, cinq personnes en moyenne étaient ajoutées, chaque année, sur la liste nationale d'attente pour une greffe rénale. Un effort a été fait depuis deux ans, avec vingt inscrits en 2023 et dix-neuf l'an dernier, « grâce à un effort entre les équipes régionales et les équipes de Guadeloupe ».

L'incidence de la défaillance rénale est pourtant bien plus forte sur le territoire. Elle est 1,83 fois plus élevée dans les Outre-mer que dans l'Hexagone et 2,8 fois supérieure en Guyane. En outre, les patients sont plus jeunes au moment où il démarre la dialyse ; ce démarrage se fait à un stade plus tardif de la maladie avec de nombreuses dialyses débutées « en catastrophe, ce qui n'est pas de bon augure et provoque davantage de complications », soulignait l'Agence de la biomédecine (ABM), vendredi lors du Séminaire Antilles-Guyane de la greffe rénale.

Parmi les dialysés de moins de 60 ans, l'accès à la liste nationale d'attente reste toutefois plus difficile en Guyane. Seul un tiers (32,3 %) sont inscrits contre près de la moitié aux Antilles. Et parmi eux, plus de la moitié sont inscrits en dehors de la région, auprès de centre de greffe de l'Hexagone. Cela ne garantit pas un accès à la greffe plus rapide que s'ils étaient inscrits en Guadeloupe. Cela semble même être le contraire : pour les candidats inscrits auprès de l'équipe Antilles-Guyane de greffe, le délai d'attente est similaire à ce qu'il est pour les candidats de l'Hexagone. En revanche, pour les candidats des Antilles-Guyane inscrits dans l'Hexagone, ce délai d'attente est 2,4 fois plus long : « Seuls 46 % qui sont greffés dans les trente-six mois », constate l'ABM, contre 63 % de ceux inscrits aux Antilles-Guyane. Une fois inscrits, la moitié seront même greffés en moins de deux ans contre quatre ans et demi s'ils sont inscrits dans l'Hexagone. Cette différence s'explique par la plus forte proportion de patients inscrits sur la liste nationale d'attente dans l'Hexagone, ce qui provoque « une forte compétition pour l'accès à la greffe ».

Reste à convaincre la population à s'engager pour le don d'organes. « La maladie rénale chronique touche beaucoup trop de Guyanais, déplore Marine Jeantet, directrice générale de l'ABM. La greffe est une solution miracle pour ces patients. Elle augmente leur espérance de vie et leur qualité de vie. Cela permet de retourner auprès de ses proches. C'est un acte de soin que l'on doit pouvoir proposer de plus en plus. Pour cela, il faut des greffons et cela ne se fait pas sans des donneurs (...) Cela change la vie de la personne greffée et aussi de son entourage. »

---

## Près de 900 participants au dépistage de la maladie rénale



Samedi midi au centre commercial Montjoly 2, à Rémire-Montjoly, une longue file d'attente s'était formée, devant le stand de dépistage organisé par l'équipe territoriale de néphrologie du CHU de Guyane, dans le cadre de la Semaine du rein. Comme à Family Plaza (Matoury) et à Hyper U (Cayenne), les 200 kits de dépistage ont été écoulés avant la fin de journée. En ajoutant les participants qui se sont présentés au centre commercial Carrefour de Saint-Laurent-du-Maroni et au magasin Leader Price de Kourou, un total de 883 personnes ont réalisé le dépistage.

Mesure de la glycémie et de la tension artérielle, analyse d'urine et questionnaire étaient proposés par les personnels paramédicaux des services de néphrologie de Cayenne et Saint-Laurent. Le dépistage se poursuivait par un entretien avec un néphrologue ou un autre médecin. « En fonction des résultats, nous avons recommandé aux participants de contacter leur médecin traitant, voire nous leur avons demandé de se rendre en laboratoire afin de pouvoir leur proposer un rendez-vous à l'hôpital pour une consultation », explique le Dr Tanguy Gbaguidi, chef de service de néphrologie – dialyse au CHU de Guyane – site de Cayenne.

### « La dialyse permet de survivre ; la greffe, c'est la renaissance »



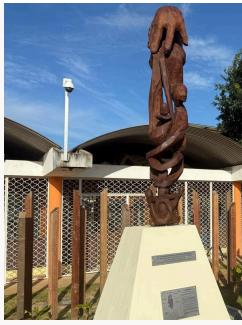
« Une fois qu'on a tracé la route, on y va ! » Officier de marine marchande, Eric Sagne use de la métaphore nautique pour parler de son expérience de greffé rénal. Ayant bénéficié d'une transplantation en 2018, il n'hésite pas à témoigner, que ce soit jeudi lors du Séminaire Antilles-Guyane du don d'organes, dans France-Guyane ([accès payant](#)) ou dans une vidéo où se mêlent témoignages de greffés et de donneurs du territoire, qui servira à faire de la sensibilisation.

« Dans les années 1990, quand j'étais à l'école, on a trouvé de l'albumine dans mes urines. Pour faire simple : une inflammation chronique des reins qui les dégrade année après année. Je suis arrivé à la dialyse en 1995. Je me suis fait inscrire sur les listes des demandeurs d'organe, à Amiens (Somme). On m'avait dit qu'il y aurait environ trois ans d'attente. Effectivement, au bout de trois ans à trois ans et demi, on a commencé à m'appeler (afin d'effectuer les tests en vue d'une greffe). C'est un moment d'angoisse. Il y a les examens, le fait qu'on réduise les défenses immunitaires pour qu'il n'y ait pas de rejet. En vivant en zone intertropicale, je me suis dit qu'à la première dengue, je serai mort. »

La greffe est réalisée en mars 2018. « J'ai un peu appréhendé, les fois où on m'a appelé. On se demande si on va résister. Mais une fois qu'on a pris la décision, on prend l'avion, on est endormi et on se réveille. Une fois qu'on a tracé la route, on y va ! » Une résurrection à ses yeux : « Après la greffe, j'ai compris que la dialyse permet de survivre. En dialyse, on est extrêmement fatigué. J'avais la cinquantaine, je me croyais déjà vieux. La greffe, c'est la renaissance. Maintenant, je profite de ma santé pour voyager. »

Son quotidien est bien moins lourd que celui d'un dialysé : « Chaque année, je pars une semaine à Amiens pour les examens de contrôle et c'est fini. » Il suit un traitement antirejet « qu'il faut doser régulièrement (...) La contrainte, c'est qu'il faut le prendre à heure fixe. A 19 heures, mon réveil sonne. » En matière d'alimentation, « il faut éviter le sel, ne pas avoir de comportement alcoolique. On peut prendre un apéritif avant de manger, du vin le week-end, mais pas d'excès. »

### Un mémorial pour « les héros de l'ombre »



Jeudi, lors du Séminaire Antilles-Guyane du don d'organes, un mémorial des donneurs a été inauguré au Centre Hospitalier de Cayenne. La sculpture, réalisée par les artistes Garvin Jubitana et Ronald Bacoul, vise trois objectifs :

- Rendre hommage aux donneurs d'organe ;
  - Sensibiliser le public ;
  - Offrir un espace de recueillement aux familles des donneurs.
- Elle a été financée par l'ARS, dans le cadre de l'appel à projets « Mon hôpital devient CHU », lancé l'an dernier.

Lors de l'inauguration, Christophe Bouriat, directeur général du GCS-ES, a qualifié les donneurs d'organes de « héros de l'ombre qui, par leur générosité et leur altruisme, ont offert le plus beau des cadeaux : la vie. Le don d'organe est un geste d'une grandeur inestimable. Ce lieu de mémoire nous permet de nous souvenir de ces gestes qui sauvent des vies et de sensibiliser chacun d'entre nous à l'importance du don. Nous voulons encourager chacun à réfléchir à cette possibilité, à comprendre l'importance de cet acte et à en parler (...) Nous remercions les soignants, les associations, les bénévoles et tous ceux qui chaque jour se mobilisent pour accompagner les familles, informer la population et permettre à ce geste d'amour de se perpétuer. »

### Cinq communes ambassadrices du don d'organes en Guyane



Sinnamary a été la première ; Rémire-Montjoly devient ces jours-ci la cinquième : la Guyane compte désormais cinq villes ambassadrices du don d'organes. Cela en fait « le département d'Outre-mer le plus dynamique » sur le sujet, a salué Marine Jeantet, directrice générale de l'Agence de la biomédecine (ABM), jeudi lors du Séminaire Antilles-Guyane du don d'organes.

La France compte désormais 760 communes ambassadrices. Outre Sinnamary et Rémire-Montjoly, Cayenne, Macouria et Roura se sont également engagées sur ce sujet. Jeudi, elles ont reçu deux plaques signalant leur engagement, qu'elles installeront aux entrées d'agglomération. Lors de cette remise, Jean-Claude Labrador, maire de Roura, a insisté sur « la communication à faire autour du don d'organes » et sur son espoir « qu'il y ait une prise de conscience de la Guyane sur ce sujet ».

### L'ARS Guyane devient ambassadrice du don d'organes



Après la Bourgogne – Franche-Comté, l'Agence régionale de santé de Guyane devient la deuxième ARS de France à être labellisée « Ambassadrice du don d'organes ». Jeudi, lors du Séminaire Antilles-Guyane du don d'organes, Marine Jeantet, directrice générale de l'Agence de la biomédecine (ABM), a remis une plaque commémorative à Estelle Richard, directrice de l'offre de soins à l'ARS. Celle-ci a été installée mardi après-midi, à l'entrée du siège de l'Agence, à Cayenne.

### Le collège Anne-Marie-Javouhey récompensé pour *Don de vie*



Dans le cadre du Séminaire Antilles-Guyane du don d'organes, les collèges du département ont été invités à participer à un concours d'œuvres autour du don d'organe. Le premier prix a été décerné aux élèves de 3e A du collège Anne-Marie-Javouhey, à Cayenne. Les deuxième et troisième prix ont été attribués au collège Saint-Paul de Cacao, à Roura, et au collège Joseph-Ho-Ten-You de Kourou.

La création des collégiens d'Anne-Marie-Javouhey, intitulée *Don de vie*, figure un arbre avec deux personnes assises sur ses branches : « L'une avec la tête baissée, qui semble triste et affaibli, en attente : le receveur ; l'autre en position de fente à genoux et tournée vers le receveur, en tenant un cœur dans sa main », expliquent les élèves. « A travers notre œuvre, nous souhaitons mettre en lumière le don d'organe comme un acte de transmission et de renaissance. Loin d'être une fin, c'est un prolongement de la vie, une connexion entre les êtres, un échange profond qui dépasse la simple dimension physique. Le donneur offre plus qu'un organe. Il transmet une lumière, une énergie, une seconde chance. »

### EN BREF

#### ♦ « J'étais à 254 kg ; être à 180 change beaucoup de choses »



Mercredi, France 2 diffusera « Obésité, une vie à reconquérir » à 22h45 (heure de Paris, durée 1h04). Ce documentaire sera projeté le lendemain au CGOSH, à Cayenne, à 17h30. Les auteurs suivent quatre patients en rééducation nutritionnelle à l'hôpital maritime de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), un établissement proposant une alternative à la chirurgie pour traiter l'obésité. Parmi eux figure Nelda Bunch, vice-présidente de l'Association Guyane obésité (AGO). Samedi, elle a participé à la matinée de sensibilisation organisée sur la ZAC de Soula, à Macouria, par la filière obésité du CHU de Guyane.

« Je suis en surpoids depuis toute petite. Il y a sept ans, je pesais 254 kg. Je ne me rendais pas compte de mon surpoids. Ma vie, c'était maison – boulot, rien d'autre. Je n'ai jamais emmené mes enfants à l'école, de crainte que les autres élèves ne se moquent d'eux. Le déclic, ça a été le décès de la mère, qui me répétait qu'il fallait que je perde du poids. J'ai commencé à être suivie il y a sept ans. Je suis partie à l'hôpital maritime de Berck-sur-Mer. Le tournage de France 2 a eu lieu lors de mon deuxième séjour, entre septembre et décembre 2024. Le reportage raconte notre parcours. On explique comment ça se passe, ce qu'on vit, ce qu'on ressent. On montre le mal que l'on a, ce que l'on subit. Les spectateurs peuvent préparer leurs mouchoirs ! Je refuse de me faire opérer, car je vois que certains reprennent du poids après. Mon poids monte, descend mais sur le

long terme, il diminue. Aujourd'hui, je suis à 180 kg. Ça change beaucoup de choses. Je sors beaucoup plus, je vais à la piscine, je fais des activités sans me préoccuper du regard des autres. »

Depuis sa création en février 2024, [l'association AGO](#) découvre régulièrement des personnes en surpoids, dont certaines refusent de sortir de chez elles. Elle compte déjà une centaine d'adhérents. Samedi matin, une douzaine de plus se sont inscrits, indique Jennifer Frédéric-Sabajó, présidente de l'association. « A la création de l'association, nous étions toutes patientes du service du Pr Sabbah, à l'hôpital de Cayenne. Une ancienne médecin nous a encouragées à nous constituer en association de patients. L'objectif est de sensibiliser la population, d'accompagner les personnes en situation de surpoids et de travailler en collaboration avec l'équipe médicale », explique-t-elle.

Parmi les personnes qui se rapprochent de l'association, « certaines avaient débuté leur parcours, ont chuté et veulent redémarrer. D'autres sont au tout début de la prise de conscience de leur surpoids, poursuit la présidente. Beaucoup de personnes hésitent à se manifester, de peur du regard des autres. Parmi celles qui ont demandé à adhérer samedi matin, à Macouria, deux venaient pour des proches qui ne sortent plus de chez eux. »

L'association souhaite désormais que la filière obésité du CHU de Guyane « voit le jour et soit pérenniser. Certaines personnes avaient débuté les examens en vue d'une chirurgie bariatrique (lire [la Lettre pro du 8 novembre 2022](#)) mais n'ont pas pu être opérées », cette prise en charge étant actuellement stoppée pour des raisons administratives, comme l'explique le Dr Mickael Massicard, responsable de la filière obésité à l'hôpital.

Aujourd'hui, la filière compte une diététicienne, Gabriella Fenaux, une infirmière de coordination, Samya Xavier, un enseignant d'activité physique adaptée, John Cazaux. Elle travaille également avec Eric Bonnefoy, psychologue du pôle, et Lucie Thibault, infirmière de coordination du programme d'ETP pédiatrique à l'hôpital. Les professionnels reçoivent principalement des patients du service de diabétologie – endocrinologie – maladies métaboliques de l'hôpital ou des patients orientés par leur médecin traitant.

#### ♦ Précisions sur la qualité de l'eau du robinet



Suite à la parution de l'article « L'eau potable de l'île-de-Cayenne polluée à l'aluminium » dans le journal France-Guyane du 14 mars ([accès payant](#)), l'ARS apporte les précisions suivantes, dans un communiqué :

« L'eau du robinet de plusieurs communes du territoire contient de l'aluminium, parfois au-delà de la valeur de référence fixée à 200 µg/L. Mais il est essentiel de rappeler que le dépassement de cette valeur de référence n'induit pas automatiquement de risque sanitaire pour le consommateur. Ces dépassements indiquent cependant une qualité de l'eau dégradée qui nécessite des actions des collectivités concernées afin de faire baisser ces taux.

« L'eau du robinet en Guyane peut ainsi continuer à être consommée sans crainte de risque sanitaire lié à l'aluminium. L'ARS reste vigilante en effectuant régulièrement des contrôles sur l'ensemble des communes de Guyane.

L'ARS rappelle que « pour connaître la qualité de l'eau sur votre commune, plusieurs possibilités :

- la consultation des info factures rédigées par l'ARS que vous retrouverez une fois par an sur vos factures d'eau ;
- la consultation de l'ensemble des mesures réalisées sur le réseau de distribution sur [le site internet de l'ARS](#) ;
- la consultation des bilans triennaux sur le site de l'ARS qui constitue une synthèse de la qualité de l'eau en Guyane. »

#### ♦ Journée régionale et formations avec l'Omedit du cette semaine



L'Observatoire du médicament, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique (Omedit) sera présent en Guyane cette semaine. Trois événements sont programmés :

Aujourd'hui de 9 heures à 12h30 : Journée régionale Omédit à l'attention des établissements de santé, dans les locaux de

l'ARS, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

- Aujourd'hui de 14 heures à 17 heures : Formation Omédit « Conciliation médicamenteuse à l'attention des établissements de santé », dans les locaux de l'ARS, à Cayenne. [S'inscrire.](#)
- Demain de 14 heures à 17 heures : Formation OMEDIT « Conciliation médicamenteuse à l'attention des établissements de santé », en salle de formation du Chog, à Saint-Laurent-du-Maroni. [S'inscrire.](#)

Au cours de la journée du 18 mars seront abordés :

- La certification HAS sur son volet produits de santé ;
- La pertinence et l'efficacité des produits de santé ;
- La pharmacie clinique ;
- Le développement durable des produits de santé.

Cette Journée régionale et ces formations s'adressent aux professionnels des établissements de santé de Guyane, notamment les directions, CME, médecins, pharmaciens, cadres de santé, infirmiers, coordination de la gestion des risques et management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse et des dispositifs médicaux.

#### ♦ La campagne de vaccination contre la grippe effectivement prolongée

Comme nous vous l'indiquions la semaine dernière dans la Lettre pro, la campagne de vaccination contre la grippe est prolongée jusqu'au 31 mars, en Guyane et aux Antilles. L'Assurance maladie a communiqué en ce sens, sur [son site internet](#).

Cette décision a été prise en raison de la poursuite de l'épidémie sur le territoire. Selon Santé publique France, le pic épidémique a été atteint au cours de la dernière semaine de janvier. Au cours de la semaine du 24 février, les urgences de Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni ont enregistré 79 passages pour syndrome grippal (en hausse), puis 35 au cours de la semaine du 3 mars, correspondant aux jours gras. Dans les CDPS et hôpitaux de proximité, les consultations étaient « en nette diminution » au cours de ces deux semaines.

#### ♦ Au moins 100 internes en Guyane au prochain semestre

Les internes Antilles-Guyane et interCHU ont effectué leur choix pour le prochain semestre, qui débutera en mai. Ils sont au moins 100 à avoir choisi la Guyane, un record. Les choix de cinq internes supplémentaires sont en attente de confirmation. La très grande majorité (78) sera accueillie dans les services du site de Cayenne, suivi des Saspas, des semestres chez le praticien et du Chog.

#### ♦ Mise en ligne du site internet du Coress



Dans quelques jours, le Corevih deviendra le Coress, pour Comité de coordination régionale de la santé sexuelle. A cette occasion, [son site internet](#) a été mis en ligne. Les internautes y trouveront :

- Des généralités sur la santé sexuelle ;
- Les protocoles régionaux autour de la santé sexuelle : découverte et prise en charge du VHB et du VHC, dépistage et traitement des IST, découverte PVVIH, syphilis et grossesse, vaccination PVVIH...
- Les programmes d'éducation thérapeutique du patient et ateliers collectifs ;
- Une carte de Guyane des partenaires du Coress ;
- Des actualités et un agenda des événements autour de la santé sexuelle ;
- La liste des formations à venir ;
- Une boîte à outils ;
- Les précédentes newsletters en version PDF...

#### ♦ Soirée d'information sur l'accompagnement mère-enfant en sortie de maternité

Le réseau Périnat et la CPTS organisent une soirée d'information sur l'accompagnement mère-enfant en sortie de maternité, le 15 avril à Cayenne. Elle se déroulera à 19h30, à la Domus Medica. Au cours de la rencontre seront abordés les bonnes pratiques en matière d'accompagnement des enfants prématurés, l'accompagnement à l'allaitement, les perspectives pour le don de lait en Guyane, le rôle du réseau Périnat dans le repérage et le suivi des nouveau-nés vulnérables.

[S'inscrire](#).

#### ♦ Journées des maladies neuromusculaires, les 11 et 12 avril

L'AMF Téléthon organise les Journées des maladies neuromusculaires, les 11 et 12 avril, au Royal Amazonia, à Cayenne. Au programme :

Vendredi 11 avril à partir de 18 heures :

- Les interactions de la posture avec la respiration et la déglutition ;
- L'aide à la toux avec la technique instrumentale.

Samedi 12 avril de 9 heures à 17 heures :

- La démarche diagnostique ;





- Le parcours de soins ;
- La prise en charge de la douleur ;
- Dimension médico-sociale : zoom sur l'accès aux aides techniques ;
- Les moments forts du Téléthon 2024.

[S'inscrire.](#)

## ♦ Un questionnaire sur l'insertion des personnes handicapées

L'équipe du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (Prith) réalise l'enquête « De l'école au travail », destinée aux personnes en situation de handicap, sous forme de [questionnaire](#). Les réponses permettront de cartographier les freins, difficultés mais aussi les actions à mettre en œuvre pour améliorer le passage du monde de l'école au monde professionnel. Le présent questionnaire réunira des informations qui seront analysées et constitueront la base d'un groupe de travail.



Chaque mois, les Drs Philippe Abboud, Alessia Melzani et Richard Naldjinnan Kodaye, du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (CRAIG), proposent de vous accompagner dans votre pratique professionnelle, via des mises à jour régulières sur l'antibiothérapie et l'infectiologie : recommandations, actualités, adaptations...

## Prevenar 20 : place dans la vaccination antipneumococcique

Le PREVENAR 20 devient le vaccin de référence pour la prévention des infections à pneumocoque chez l'adulte. Son adoption large permet une meilleure protection des populations vulnérables.

### Nouvelles recommandations HAS (2024) :

- Vaccination systématique de tous les adultes de 65 ans et plus, indépendamment des comorbidités.
- Adultes à risque (de 18 ans et plus) : immunodépression (VIH, splénectomie, drépanocytose, traités par immunosuppresseurs, etc.), pathologies chroniques (BPCO, diabète, insuffisance rénale, etc.).

### Pourquoi PREVENAR 20 ?

- Couverture élargie : 20 sérotypes, incluant ceux fréquemment responsables de pneumonies communautaires.
- Simplification du schéma vaccinal : une seule dose sans nécessité de rappel avec PNEUMOVAX 23.
- Protection renforcée contre les infections invasives et les pneumonies à pneumocoque.

### Schéma vaccinal :

- Personnes non antérieurement vaccinées : 1 dose unique de PREVENAR 20.
- Personnes ayant reçu une seule dose antérieure de PREVENAR 13 ou PNEUMOVAX 23 : 1 dose de PREVENAR 20, si la vaccination précédente remonte à plus d'un an.
- Personnes déjà vaccinées avec la séquence PREVENAR 13 + PNEUMOVAX 23 → 1 dose de PREVENAR 20, en respectant un délai de cinq ans après la dernière injection de PNEUMOVAX 23.

### Impact en pratique :

- Facilite l'adhésion des patients grâce à un schéma unique.
- Réduction des hospitalisations et complications liées aux infections à pneumocoque.
- Co-administration possible avec les vaccins grippe, Covid-19 et zona chez les sujets âgés.

### Références :

- [Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2024.](#)
- [HAS : Pneumocoques, élargir la vaccination à tous les adultes de 65 ans et plus.](#)

## ■ Publication du nouveau Nutri-Score



Les ministres Catherine Vautrin, Annie Genevard, Eric Lombard, Yannick Neuder et Véronique Louwagie ont signé, vendredi, l'arrêté du Nutri-Score, tout en demandant une démarche d'amélioration continue du dispositif. [Dans un communiqué](#), les ministres rappellent qu'un « Français sur deux est en situation de surpoids ou d'obésité aujourd'hui, avec des inégalités sociales et territoriales très fortes. La santé et l'alimentation sont indissociables. Une alimentation équilibrée, sûre, saine et diversifiée est essentielle pour garantir une bonne qualité de vie, maintenir une forme physique satisfaisante et prévenir les maladies chroniques.

« Les ministres saluent les efforts continus de l'industrie agroalimentaire pour améliorer la qualité nutritionnelle des produits, notamment en réduisant la teneur en sel, en sucre et en graisses. Ces démarches sont essentielles pour améliorer la santé des citoyens et lutter contre les maladies liées à une mauvaise alimentation. L'objectif est de co-construire de nouveaux accords collectifs avec l'ensemble des acteurs. Ils demeurent engagés à soutenir l'industrie agroalimentaire dans sa transition vers une alimentation plus saine, tout en préservant la diversité et l'excellence de nos savoir-faire et de nos produits nationaux.

« Adopté en France depuis octobre 2017, le Nutri-Score constitue aujourd'hui un outil de santé publique au service des consommateurs : il a pour objectif d'éclairer les choix et d'encourager une alimentation plus favorable à la santé (...) Les évolutions prévues par cet arrêté permettent notamment d'améliorer la différenciation entre les aliments selon leur teneur en sel et sucres et celle entre les aliments complets riches en fibres et leurs alternatives raffinées. Elles améliorent en outre la classification des poissons gras (sources d'oméga 3) et des huiles moins riches en acides gras saturés ainsi que la différenciation entre les boissons selon leur teneur en sucres tout en prenant en compte la présence d'édulcorants pour limiter leur usage en substitution du sucre.

« Compte tenu des enjeux impératifs de santé publique les ministres ont décidé de signer l'arrêté modifiant les règles de calcul du Nutri-Score tout en restant vigilants aux effets de bord qu'il engendre pour les produits issus du savoir-faire français. Il sera demandé aux ministères concernés d'étudier ces effets potentiels et d'initier au niveau Européen des échanges pour voir comment mieux les prendre en compte, et ce, afin de renforcer l'efficacité globale du dispositif. Des campagnes de communication seront également déployées par Santé Publique France à compter de juin 2025 pour compléter l'information des consommateurs en ce sens, par exemple pour souligner les bienfaits des produits laitiers au sein d'une alimentation équilibrée. »

---

## ■ Un décret pour limiter le nomadisme médical

[Un décret](#) publié vendredi au Journal officiel vise à limiter le nomadisme médical. Il prévoit que les professionnels de santé ayant déjà bénéficié des aides à l'installation qui sont attribuées par les collectivités territoriales ou par les caisses d'assurance maladie « ne peuvent à nouveau bénéficier d'une aide de la même catégorie pour le financement d'une nouvelle installation, que celle-ci ait lieu dans la même zone sous-dense ou dans une autre zone de cette nature, qu'à l'expiration d'un délai de dix ans ». Le délai prend effet à compter de la date de signature de la convention relative à l'octroi de l'aide.

## Offres d'emploi

Le Centre Hospitalier de Cayenne recrute un data engineer (temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

L'Akatij recrute un infirmier (CDI, temps plein, poste basé à Saint-Georges). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Rainbow Santé recrute un cadre pour son pôle adulte (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

## Agenda

### Demain

► **Webinaire « Femme et handicap, une double lutte pour l'égalité »**, organisé par l'ARS, de 13h30 à 15 heures. Thématiques : accès aux soins, vie intime, affective et sexuelle, et accès aux

droits en lien avec les violences. Interventions du Creai, du groupe SOS, d'IDSanté et de femmes en situation de handicap. Lien de connexion [sur Teams](#).

#### **Jeudi 20 mars**

- ▶ **Projection** du reportage « Obésité, une vie à reconquérir », de 17h30 à 20h30, au CGOSH, à Cayenne. Ouverte à tous.
- ▶ **Présentation** du rapport de la Conférence nationale de santé sur les Outre-mer, à 18h30 au Royal Amazonia, à Cayenne. Inscription par courrier électronique à [ars-guyane-democratie-sanitaire@ars.sante.fr](mailto:ars-guyane-democratie-sanitaire@ars.sante.fr).
- ▶ **Soirée d'information sur l'endométriose**, organisée par la CPTS. Détails et inscriptions à venir. **ANNULE**

#### **Vendredi 21 mars**

- ▶ **Séminaire** de Guyane promotion santé, à 8h45 à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [S'inscrire](#). Consulter le [programme](#).

#### **Samedi 22 mars**

- ▶ **Fo zot savé**. Jean-Bernard Duchemin, chercheur à l'Institut Pasteur de Guyane, répondra aux questions de Fabien Sublet sur la bactérie Wolbachia, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

#### **Jeudi 27 mars**

- ▶ **Soirée d'information** sur la prise en charge du patient âgé, organisé par la Maia et la CPTS, avec le Dr Brieg Couzigou, médecin de l'unité mobile gériatrique, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [Inscription obligatoire](#).

#### **Samedi 29 mars**

- ▶ **Permanence** des orthophonistes au pôle culturel de Kourou, de 8 heures à 12 heures, pour les familles s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans.

#### **Lundi 31 mars**

- ▶ **Session** d'information sur Pandalab à destination des professionnels du secteur de Macouria, organisée par la CPTS, à 19h30 sur la ZAC de Soula. [S'inscrire](#).

#### **Mercredi 2 avril**

- ▶ **Portes ouvertes** au pôle autisme de l'Adapei, de 14 heures à 17 heures, à Rémire-Montjoly, dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Inscriptions : [0594 28 45 81](tel:0594284581), [0694 92 73 99](tel:0694927399) ou [p.autisme@adapei973.org](mailto:p.autisme@adapei973.org).
- ▶ **Afterwork de la CPTS**, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. Ateliers sophrologie et yoga. [S'inscrire](#).

#### **Jeudi 3 avril**

- ▶ **Colloque** d'Onco Guyane sur le thème « Lien ville-hôpital, la prise en charge du patient atteint de cancer de l'hôpital à son domicile », de 8 heures à 17h30, au cinéma Agora, à Matoury. [S'inscrire](#).

#### **Jeudi 8 avril**

- ▶ **Soirée d'information** sur les troubles dys et leurs comorbidités, organisé par le groupe de travail sur la santé des jeunes de la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

#### **Vendredi 11 avril**

- ▶ **Journées des maladies neuromusculaires**, organisées par l'AMF Téléthon, à partir de 18 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire](#).

#### **Samedi 12 avril**

- ▶ **Journées des maladies neuromusculaires**, organisées par l'AMF Téléthon, de 9 heures à 17 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire](#).

#### **Mardi 15 avril**

- ▶ **Soirée d'information** sur l'accompagnement mère-enfant en sortie de maternité, organisé par le réseau Périnat et la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

#### **Mercredi 16 et jeudi 17 avril**

- ▶ **Journées** des travaux scientifiques des soignants - Nos soignants ont du talent, à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [S'inscrire](#).

**Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**

# Campagne de vaccination

## DU 17 MARS AU 4 AVRIL 2025

### à Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury

- Dans les écoles, pour les enfants de maternelle et de CP
- Dans les quartiers, pour tous

*Votre enfant est-il à jour ?*



Consultez tous les numéros de *La lettre Pro*

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)